

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019
AGENT TEMPORAIRE VACATAIRE

ÉTUDIANT EN 3^{ème} CYCLE (DOCTORAT) HORS CONTRAT DOCTORAL

Dossier de :

RECRUTEMENT

RENOUVELLEMENT

COMPOSANTE D'ENSEIGNEMENT :

(UFR, Direction, Institut, Service...)

ÉTAT CIVIL

Civilité : Madame / Monsieur

Nom de famille : Nom d'usage :

Prénom(s) : Date de naissance :

Lieu de naissance : Département :

Pays : Nationalité :

Célibataire / Concubinage / Pacsé(e) / Marié(e) / Divorcé(e) / Veuf(ve)

N° de sécurité sociale : Clé :

Adresse : Rue :

Code postal : Ville :

Tel. domicile : Tél. professionnel :

Tel. mobile : Courriel :

Diplôme le plus élevé : Année d'obtention :

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

Je certifie être doctorant sans contrat doctoral

Établissement d'affectation :

Adresse : Rue :

Code postal : Ville :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à notifier toute modification qui interviendrait dans ma situation professionnelle. Je déclare avoir pris connaissance des conditions de recrutement prévues par le décret n° 87-889 du 29 octobre 1987 et m'engage à ne pas débiter les heures d'enseignement avant acceptation du dossier de recrutement par le Service des Personnels Enseignants de la Direction des Ressources Humaines de la Faculté des Sciences et Ingénierie.

Je prends note que l'absence de production des pièces requises par la réglementation en vigueur rend impossible mon recrutement et que je ne pourrai prétendre à aucune rémunération.

Fait à : Le :

Signature de l'intéressé(e)

**PROPOSITION D'ENGAGEMENT
INFORMATIONS PRÉVISIONNELLES SUR LES ENSEIGNEMENTS À LA
FACULTÉ DES SCIENCES ET INGÉNIERIE**

Je, soussigné(e), Mme/M. _____ propose le recrutement de Mme/M. _____

afin d'effectuer les enseignements suivants :

Code ensei- nement	Intitulé enseignement	Section CNU	Nombre d'heures prévues			Conversion en heures équivalent TD	Période (S1/S2/A)	Date de début de l'intervention .../.../...	Date de fin de l'intervention .../.../...	Cycle (L/M/D)	Régime de formation (FI/FC/FA)	Enseignant- Chercheur responsable du recrutement
			CM	TD	TP							
Total HETD :												

FI = Formation Initiale
FC = Formation Continue
FA = Formation par Apprentissage

L = Licence
M = Master
D = Doctorat

S1 = 1er semestre
S2 = 2ème semestre
A = Annuel

Fait à Paris, le _____

Le Directeur de l'UFR ou du service

Cachet et Signature (obligatoire)

ÉTUDIANT EN 3^{ème} CYCLE (DOCTORAT) HORS CONTRAT DOCTORAL
PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
POUR UN PREMIER RECRUTEMENT À LA FACULTÉ DES SCIENCES ET INGENIERIE

Tous les documents doivent être transmis en français et être lisibles

- Pièce d'identité recto-verso avec photographie (CNI, passeport)
- Carte Vitale ou attestation portant le N° de Sécurité Sociale définitif
- Relevé d'identité bancaire aux nom et prénom de la personne recrutée avec BIC et IBAN
- Diplôme le plus élevé obtenu
- Curriculum vitae (CV)
- Certificat de scolarité 2018/2019

Pour les intervenants étrangers hors UE et EEE :

- Titre de séjour portant la mention « scientifique », « salarié » ou « étudiant » et autorisation de travail le cas échéant **en cours de validité au moment du recrutement et pendant toute la durée des enseignements**

ÉTUDIANT EN 3^{ème} CYCLE (DOCTORAT) HORS CONTRAT DOCTORAL
PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
EN CAS DE RENOUVELLEMENT À LA FACULTÉ DES SCIENCES ET INGENIERIE

- Certificat de scolarité 2018/2019
- UNIQUEMENT si changement** : Relevé d'identité bancaire (RIB) aux nom et prénom de la personne recrutée avec BIC et IBAN

Pour les intervenants étrangers hors UE et EEE :

- Titre de séjour portant la mention « scientifique », « salarié » ou « étudiant » et autorisation de travail le cas échéant **en cours de validité au moment du recrutement et pendant toute la durée des enseignements**

- **Le service des personnels enseignants se réserve le droit de demander toute pièce justificative complémentaire nécessaire à l'étude de la recevabilité du dossier.**
- **Tout dossier incomplet retardera la rémunération des heures effectuées.**
- **La rémunération des vacances ne pourra être versée qu'après transmission à la DRH de l'attestation du service fait par le service ou la composante ayant assuré le recrutement du chargé d'enseignement vacataire.**